

REGLEMENT DU JEU CONCOURS
« Grand jeu concours spécial salon de Villepinte ! »

DU 21 au 29 septembre 2024

ARTICLE 1 : société organisatrice

LA SOCIETE SUNROAD EQUIPMENT,

SASU au capital 42.974.400€ enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Narbonne sous le RCS NARBONNE 878643832, ayant son siège social situé à Narbonne (Aude), ZI de Plaisance, prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège en cette qualité,

Organise un jeu concours du 21 au 29 septembre inclus **pour le compte de la société Sunroad Equipment.**

ARTICLE 2 : participants

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes physiques, majeures, résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des employés de LA SOCIETE ORGANISATRICE ou appartenant au groupe de la société organisatrice, et de leur famille et toute personne ayant collaboré à la conception ou à la réalisation du jeu.

ARTICLE 3 : modalités de participation

Jeu gratuit sans obligation d'achat. Comme toute loterie commerciale, ce jeu est régi par le hasard et chaque participant doit respecter son esprit et son règlement.

La participation au jeu se fait en 2 étapes, pour les visiteurs du salon SVDL de Villepinte 2024:

Etape 1 - Scannez le QRCODE disponible sur les différents outils de communication disponibles sur le salon de Villepinte (bornes digitales, flyers, affiches etc...) ou remplir directement le formulaire digital accessible sur les Bornes de l'espace recrutement.

Etape 2 – Remplissez le formulaire dédié en répondant à l'ensemble des informations demandées, puis validez votre participation

L'ouverture du jeu sera possible dès le 21 septembre 2024.

Le jeu est limité à une seule participation même nom, même adresse, même email.

Un tirage au sort sera effectué parmi les participants afin de déterminer les gagnants.

Il ne pourra être demandé aucune compensation à la société SUNROAD EQUIPMENT, ni aux sociétés participantes au jeu concours.

Ces lots seront nominatifs et ne pourront en aucun cas : être vendus, repris, échangés, remboursés ou compensés en argent.

ARTICLE 4 :

A GAGNER :

3 lots de 500€ en cartes cadeaux - chaque lot est composé de 3 cartes cadeaux :
2 x200€ et 1x100€

A utiliser sur le réseau de magasins Narbonne Accessoires, valable 1 an à compter de la date d'activation des cartes.

ARTICLE 5 : détermination des gagnants :

La détermination des 3 gagnants se fera par tirage au sort, le **04 Octobre 2024**, à Narbonne au siège de la société **SUNROAD EQUIPMENT**.

L'information concernant l'identité des gagnants se fera :

Par email à l'adresse email que les participants auront indiqué dans le formulaire de participation WEB. Les noms des gagnants seront disponibles sur le site www.narbonneaccessoires.fr rubrique jeu concours.

Les gagnants auront jusqu'au 18 Octobre 2024- 00h00, pour réclamer leur lot par réponse de mail avec confirmation de leurs coordonnées et indication du magasin choisi pour retirer leur lot.

Tout lot non réclamé, sera considéré comme perdu.

Les lots seront à retirer dans le magasin Narbonne Accessoires indiqué par chaque gagnant. Les gagnants acceptent sans réserve, que leur image soit diffusée sur les réseaux sociaux de Narbonne Accessoires et sur le site web de Narbonne Accessoires, images qui seront prises lors de la remise de leur lot.

ARTICLE 6 : Droit d'accès et de rectification

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant, conservées dans un fichier informatisé, qu'ils pourront exercer auprès de LA SOCIETE ORGANISATRICE.

Les participants autorisent par avance la publication à des fins commerciales et publicitaires, de leur nom, prénom, code postal, de leur adresse et de leur image.

Les participants autorisent LA SOCIETE ORGANISATRICE à procéder à toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge et leurs coordonnées postales. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou fausse adresse entraînera l'élimination immédiate du participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant auprès de l'opérateur de ce jeu :

SUNROAD EQUIPMENT- Jeux Concours - BP 70441 - 11 104 NARBONNE CEDEX

Les traitements de données personnelles mis en œuvre ont été déclarés auprès de la CNIL. Sous réserve de leur consentement explicite, les informations collectées sur les participants pourront être utilisées par la société organisatrice et ses partenaires commerciaux afin de mieux les servir et de les informer de leurs nouveaux produits et offres susceptibles de les intéresser.

ARTICLE 7 : Acceptation du règlement

Le fait de participer au présent jeu implique l'acceptation de ce règlement dans toutes ses conditions et à la renonciation à tout recours contre les décisions de la société organisatrice du jeu.

ARTICLE 8 : faculté de modification/suppression du jeu

La société organisatrice se réserve la faculté de procéder à tout moment à la modification du jeu, à son interruption momentanée ou à sa suppression sans avoir à motiver sa décision et sans que la moindre indemnité ne puisse lui être réclamée de ce fait.

Le jeu peut être annulé en cas de force majeure.

ARTICLE 9 : Dépôt du règlement :

La participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, disponible sur notre site internet www.narbonneaccessesoirs.fr.

Celui-ci sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en ferait la demande en écrivant à LA SOCIETE ORGANISATRICE, à l'adresse suivante :

SUNROAD EQUIPMENT - Jeu concours — BP 70441 - 11104 NARBONNE Cedex.

Remboursement du timbre au tarif lent en vigueur.

ARTICLE 10 : Loi applicable

Le présent jeu est soumis à la loi française. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du TGI de NARBONNE.